

Pour diffusion immédiate

À l'attention des chroniqueurs économiques :

PIZZA PIZZA ROYALTY CORP. ET PIZZA PIZZA LIMITED ANNONCENT LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PRISE FERME

TORONTO ONTARIO, (le 23 mars 2015) - Pizza Pizza Royalty Corp. (la « Société ») (TSX : PZA) a annoncé aujourd'hui la clôture du placement de bloc de titres précédemment annoncé par Pizza Pizza Limited, la société privée exploitant l'activité Pizza Pizza (l'« actionnaire vendeur »). L'actionnaire vendeur a conclu un accord avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par Valeurs mobilières TD, en vertu duquel les preneurs fermes ont acheté à l'actionnaire vendeur, sur une base de prise ferme, 2 800 000 actions ordinaires de la Société (les « actions ») au prix de 15 \$ par action (le « prix d'émission ») pour un produit brut de 42 000 000 \$ (le « placement »). L'actionnaire vendeur a également accordé aux preneurs fermes une option de surattribution pour acheter jusqu'à 200 000 actions supplémentaires au prix d'émission, pouvant être levées en totalité ou en partie pendant une période maximale de 30 jours suivant la clôture du placement, afin de couvrir les surattributions.

Avant de clore le placement, l'actionnaire vendeur détenait des parts de Classe B et de Classe D dans le partenariat Pizza Pizza Royalty Limited qui étaient échangeables contre 8 924 133 actions ordinaires de la Société. Cette participation représentait 29 % des actions entièrement diluées de la Société. Au moment de la clôture, l'actionnaire vendeur a échangé uniquement le nombre de parts de Classe B nécessaires pour égaler le nombre d'actions à vendre dans le cadre du placement.

Suite à la clôture du placement, l'actionnaire vendeur conserve une propriété effective équivalente à 6 124 133 actions, ce qui représente 19,9 % des actions entièrement diluées de la Société (une propriété de 19,3 % si l'option de surattribution est intégralement levée).

La Société ne tirera aucun produit du placement. Tous les produits seront payables à l'actionnaire vendeur.

Le placement résulte d'une planification financière interne de l'actionnaire vendeur et ne doit pas être considéré comme le reflet de sa vision de la Société ni de ses perspectives pour cette dernière. Conformément à la structure de la Société, le droit de l'actionnaire vendeur de recevoir des parts de Classe B et de Classe D augmente régulièrement afin de refléter l'ajout de nouveaux restaurants au Groupe de redevances.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de ventes de titres aux États-Unis. Les actions offertes n'ont pas été et ne seront pas inscrites au titre de la loi américaine de 1933 (« Securities Act of 1933 »), et, en conséquence, ne sont pas offertes à la vente et ne peuvent être proposées, vendues ou remises, directement ou indirectement aux États-Unis, dans ses possessions et dans

les autres territoires sous sa compétence, ni à une personne des États-Unis, ni pour le compte d'une personne des États-Unis, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription de la Loi.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés présentés dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés « prospectifs » qui impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire différer considérablement les résultats, performances ou réalisations réel(le)s des résultats, performances ou réalisations futur(e)s exprimé(e)s ou sous-entendu(e)s par les énoncés prospectifs. Lorsqu'ils sont employés dans le présent rapport, ces énoncés peuvent inclure des termes tels que « peut », « fera », « s'attend à », « estime », « prévoit » et toute autre terminologie similaire. Ces énoncés reflètent les attentes actuelles de la direction concernant des événements futurs et ne sont valables qu'à la date du présent rapport. Ces énoncés prospectifs comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, y compris ceux décrits dans le rapport d'informations annuel de la Société. Sauf si requis par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Pizza Pizza Limited
Curt Feltner
Directeur financier
(416) 967-1010 poste 307
cfeltner@pizzapizza.ca

OU

www.pizzapizza.ca
www.pizza73.com
www.sedar.com